



BULLETIN DES ÉCOLES FLEURIES ET POTAGERES

Novembre 2021

A ce jour, ce sont déjà [36 écoles du Vaucluse](#) qui sont inscrites à l'action « Ecoles fleuries et potagères en Vaucluse ».

Les écoles jardinant et souhaitant s'inscrire à cette action départementale sont encore les bienvenues et ce jusqu'au 31 décembre ! Pour cela, vous pouvez nous contacter (ad84@occe.coop) ou/et nous renvoyer le bulletin d'inscription que vous trouverez [ici](#).

L'objet de cette action est le fleurissement de l'établissement ou la réalisation d'un coin nature, mais aussi de façon plus large l'engagement des élèves dans une **démarche coopérative à caractère interdisciplinaire**, l'esprit d'éducation citoyenne et **l'implication des futurs citoyens dans la transition écologique** de leur territoire. Ensemble engager la réflexion sur la double question : « Quelle planète laisserons-nous à nos enfants et quels enfants laisserons-nous à la planète ? » (Pierre Rabhi)
Coopérer, c'est, ensemble : débattre, proposer, décider, s'organiser, réaliser !

Les écoles inscrites pourront être mise en relation, si elles le souhaitent, afin que les élèves des différents établissements puissent échanger sur l'avancée de leur projet et pourquoi pas s'entraider par le biais de trocs de plants.

De plus des [malles](#) ont été créées (une par circonscription) pour vous aider à vous lancer. Nous pouvons aussi venir sur votre école pour vous accompagner dans l'élaboration de votre projet. Contactez-nous en cas de besoin !

La réalisation d'un dossier ou carnet de bord établi au cours de l'année avec/par les élèves est recommandée, mais non obligatoire, pour participer à cette action départementale organisée par les DDEN de Vaucluse et l'OCCE84.

Pas de pression, ne soyez pas modeste sur le niveau de réalisation : lors de sa visite à partir du mois de mai, la commission DDEN Vaucluse-OCCE 84 offrira un lot à toutes les écoles participantes.

Alors bon jardinage à toutes et tous !

QUELQUES RESSOURCES POUR VOS PROJETS

Les posters « Jardinons à l'école »

Actuellement, vous pouvez commander GRATUITEMENT l'ensemble des [posters « Jardinons à l'école »](#) sur leur site. Profitez-en !

En plus de ces posters, vous trouverez sur ce [site](#) de nombreux conseils pour mener vos projets tout au long de l'année.

Jardiner sans terrain adapté c'est possible !

Votre cour est bitumée ou le sol de votre coin jardin est inadapté ? Pourquoi ne pas essayer la mise en place d'une culture en lasagne ?

Un exemple de mise en œuvre à retrouver ici : <https://vimeo.com/171445847>

Des partenaires pour mettre en œuvre vos projets autour du jardinage à l'école

Plutôt que d'aller acheter vos plants dans une jardinerie classique, vous avez peut-être près de chez vous un **pépiniériste** qui pourra vous proposer des plants mieux adaptés à notre climat, à un prix intéressant, et vous conseiller sur vos plantations et les techniques de bouturage, marcottage ou semis. Pensez à faire appel à ces partenaires précieux !

De la même manière, peut-être avez-vous sur votre commune une (ou des) association (s) de **jardins partagés**. Il est souvent possible d'aller y rencontrer des passionnés de jardinage qui sauront vous conseiller, et parfois même d'y réaliser de petits ateliers, voire d'y bénéficier d'un petit coin réservé à vos élèves.

Enfin, vous trouverez sur le [site d'Eco-Lab'](#) de nombreuses structures pouvant vous accompagner dans vos projets jardins sur tout le Vaucluse.

Parmi elles, l'association [Racines PACA](#) fédère des producteurs qui, au-delà de leur cœur de métier, contribuent à l'éducation à l'environnement et au développement durable en accueillant et intervenant auprès de groupes d'enfants pour partager le sens et la passion de leur métier, à travers une approche immersive visant une meilleure connaissance et compréhension des liens entre le champ et l'assiette. Vous pouvez les contacter pour être mis en relation avec un producteur qui peut vous accueillir sur son exploitation et/ou venir sur l'école. Vous trouverez aussi sur leur site de nombreuses [ressources pédagogiques](#).

Les conseils de Maurice ROUDIER

JARDIN SCOLAIRE d'aujourd'hui... JARDIN SCOLAIRE pour demain !!!



En automne préparons le printemps en plantant des bulbes (tulipes, iris, renoncules, jacinthes...), puis, à partir de janvier il faudra semer ou repiquer les plantes vivaces à fleurs (érigérons, gaillardes, lavandes, roses trémières, cistes...) ou/et aromatiques (sauge, romarin, thym, sarriette, menthe....). Ainsi le jardin scolaire pourra être entretenu par nos jeunes coopérateurs jardiniers d'une année à l'autre.

Il sera nécessaire également, toujours pour penser à demain, de fabriquer, par exemple, pour l'hiver, des mangeoires pour nos oiseaux (mésange, rouge-gorge...), ainsi que des nidoirs. La ligue de protection des oiseaux (LPO) possède des modèles de nidoirs et de mangeoires à construire. Vous pouvez aussi choisir de devenir « [Refuge LPO](#) » en les contactant.



Le jardin scolaire n'est pas toujours créé à partir d'un lopin de terrain préparé par la mairie. Des plates-bandes, jardinières ou simples pots peuvent être travaillés par les élèves.

A noter d'ailleurs que jardinières ou composteur en bois peuvent être imaginés et fabriqués par les enfants.

Ainsi le jardin scolaire d'aujourd'hui continuera à vivre demain !!!